

ASSEMBLÉE NATIONALE

7 janvier 2014

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CE117

présenté par
Mme Abeille, rapporteure

ARTICLE PREMIER

A l'alinéa 6, substituer aux mots :

« que ne doivent pas dépasser les »,

les mots :

« limites des ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.